

CTL du 27 mai 2014

DECLARATION LIMINAIRE AU COMITE TECHNIQUE LOCAL

La mobilisation a été forte lors de la grève du 15 mai : un quart d'agents en grève au plan national un tiers dans le Finistère. Le malaise est reconnu même par MME Lebranchu !Pour autant la ministre laisse entendre seulement des mesures pour les agents entre 1 et 1,3 SMIC sous forme d'une baisse de cotisations, formule qui ne répond pas à notre demande et qui fragilise le régime de sécurité sociale.

Sur l'emploi la DGFiP a annoncé qu'un appel de 500 lauréats sur la liste complémentaire du cadre C va avoir lieu. Ceci vise notamment à compenser une partie des départs en retraite à venir plus nombreux que prévus.

Pour la CGT Finances Publiques cet appel est loin d'être suffisant. Face à la pénurie d'agents, les services sont en grandes difficultés dans leur fonctionnement, et cela rejaillit sur les personnels qui subissent stress et souffrance au travail. Les usagers ne sont pas en reste, puisque confrontés à la dégradation de la qualité du service rendu faute de moyens.

Même avec cet appel, il demeurera encore plus de 1000 emplois C vacants et le mouvement B accuse un déficit de 1351 postes !

Pour la CGT Finances Publiques, l'administration doit procéder dès à présent à l'appel intégral des listes complémentaires C et B et doit augmenter significativement le nombre de postes offerts au concours. Il est également indispensable que soit mis fin à la logique mortifère de destruction de l'emploi public.

Sur le régime indemnitaire

Le Directeur général a rappelé l'engagement de la DGFIP à ce qu'il n'y ait aucun perdant à l'issue de nos discussions. Bien prenant acte des évolutions (à mettre à l'actif de l'action des personnels), la CGT constate que des points de désaccord demeurent et revendique la poursuite des discussions. La CGT dénonce les injustices générées par la décision de la direction générale de ne pas accorder la prime « accueil » à tous les agents exerçant cette mission. Ceci dans un but à la fois pécuniaire et de division des agents. Pour nous le sujet n'est pas clos et nous nous inquiétons de ne pas avoir de nouvelles de la prime de 150 € traditionnellement versée en mai.

Sur le Duerp :

La volonté de la DG d'allègement de la phase de sollicitation des agents met en cause une partie essentielle du Duerp. Nous condamnons la volonté de faire un Duerp à l'économie et de minorer la connaissance et la prise en charge des risques psychosociaux dans une période où il est de notoriété publique qu'ils sont en augmentation croissante sous le poids des suppressions d'emplois, des restructurations et des réformes.

À l'inverse de cette démarche, nous demandons que tous les moyens nécessaires soient mobilisés, par exemple : l'augmentation de la durée des formations et l'adaptation de leurs contenus, la prise en compte de toutes les phases d'élaboration du Duerp sur le temps de travail avec adaptation corrélative des objectifs de travail, la mise en place des assistants de prévention à temps complet dans toutes les directions et la création des postes supplémentaires pour répondre aux besoins...

Que ce soit sur les conditions de travail, les rémunérations le régime indemnitaire le mécontentement est durablement ancré à la DGFiP, ce qui rend légitimes nos revendications ! Les réponses données par le ministre ne sont pas à la hauteur des attentes des agents de la DGFiP aussi nous appellerons les agents à se mobiliser.